

Rapport moral 2023-2024

Assemblée générale du 18 septembre 2024

L'année 2023-2024 a marqué un tournant significatif pour notre association, et nous sommes honorés de vous présenter ce rapport moral, qui retrace les actions, les succès et les défis rencontrés au cours de cette période.

Espac'EPLÉ a su, une fois de plus, se démarquer comme un acteur clé dans le soutien aux agents comptables et fondés de pouvoir des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ), en renforçant nos missions et en répondant aux besoins croissants des collègues.

L'association

L'objet et les valeurs d'Espac'EPLÉ

L'association rassemble les agents comptables dans un réseau professionnel dynamique et convivial.

Le projet porté par l'association « Affirmer l'identité professionnelle de l'agent comptable, garant de la qualité comptable et pilote de la modernisation de la fonction financière en EPLÉ » s'articule autour des objectifs suivants :

- Développer la solidarité et l'entraide
- Contribuer à la professionnalisation des acteurs
- Assurer la représentativité de notre profession au niveau institutionnel national et académique (Ministère de l'éducation nationale dont DAF (affaires financières) et STSI (informatique de gestion), Ministère en charge du Trésor Public dont la DGFIP, Rectorats, Collectivités...)
- Maintenir un dialogue constant avec les partenaires (associations d'agents comptables, AMF, AEFÉ, AFCM, AJI...)
- Proposer des outils et des pratiques harmonisés
- Animer un réseau dynamique et proactif

Les adhérents

Nombre d'adhérents à la clôture de l'exercice 2023-2024 : 544

Nombre d'adhérents à la clôture de l'exercice 2022-2023 : 122

Taux de renouvellement : 96%

Nouveaux adhérents : 400

Tous les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des adhérents qui, par leur présence et leur participation aux différentes actions proposées participent de la vitalité de l'association.

Les partenaires

Les partenaires institutionnels

La Direction des affaires financières du MEN - DAF, est naturellement depuis la création de l'association un partenaire et un interlocuteur privilégié. Cette année, une rencontre en février 2024 a renouvelé cette volonté d'actions concertées et conjointes pour le bénéfice des collègues.

La directrice des affaires financières a apporté son soutien moral à l'organisation du colloque d'automne des 18 et 19/09/2024.

La Direction générale des ressources humaines du MEN - DGRH, longtemps sollicitée, la DGRH a accepté cette année, en la personne de Vincent Goudet et Alexandre Cros, de nous recevoir. Un échange constructif a posé les bases du partenariat à venir. La participation de M. Goudet au colloque d'automne de l'association est une première concrétisation de ce partenariat.

L'Inspection générale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche - IGENESR, partenaire historique, l'IGENESR n'a pas manqué cette année encore de solliciter l'association dans les cadres des missions qui lui étaient confiées, notamment sur l'impact de la RGP sur la qualité comptable et le déploiement d'Op@le en académies. L'IGENESR, représenté par Pascal Misery, participe également aux travaux du colloque d'automne de l'association.

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation - IH2EF, accueille chaque année un représentant de l'association lors du séminaire annuel des nouveaux agents comptables. L'année 2023-2024 a de plus été marquée par une rencontre avec Sylvain Bégué, directeur adjoint de l'IH2EF, et Pierre Cauty, chef du département des cycles métiers. Nous avons présenté à cette occasion une proposition de parcours de formation destiné aux agents comptables et fondés de pouvoir. Notre proposition a suscité un vif intérêt de la part de nos interlocuteurs et les modalités de sa mise en œuvre doivent être précisées lors d'une prochaine rencontre en présence de la DAF.

Les Académies, par l'intermédiaire de leurs secrétaires généraux échangent tout au long de l'année avec les délégués académiques de l'association.

Les partenaires externes

L'AMF, assureur de référence du risque professionnel des gestionnaires publics, est présent à chaque événement de notre association depuis sa création. Les échanges constants avec ce partenaire, notamment sur les instructions de dossiers et les jurisprudences, sont désormais actés par une convention de partenariat signée le 29 février 2024 et renouvelable chaque année. Outre son expertise, l'AMF apporte un soutien financier annuel de 3000€ à l'association et a financé une partie du nouveau site à hauteur de 3000€.

L'Association française de cautionnement mutuel - AFCM, partenaire historique dans le cadre de la RPP, elle accueille gracieusement les conseils d'administration de notre association dans ses locaux parisiens depuis cette année.

L'Association des Agents comptables d'Universités et Etablissements - AACUE, invite régulièrement les membres du comité exécutif à ses assemblées générales et colloques. Des rencontres régulières ont lieu entre les bureaux exécutifs de nos deux associations pour échanger sur des problématiques communes (évolution de la réglementation, des métiers, des outils, statut des fondés de pouvoir...) et planifier des actions conjointes (demande d'audience à la DGRH...). Les représentants de l'AACUE participe régulièrement aux événements de notre association et interviennent au colloque d'automne.

L'Association des Conseillers et Comptables Publics – ACCP, nous a invité cette année à participer à son séminaire annuel et est représenté à notre colloque d'automne. Nos deux associations ont affirmé leur volonté de pérenniser et développer ce partenariat.

L'Association des Agents Comptables des Budgets Annexes et des Etablissements Publics Nationaux - AAC, nous a invité cette année à participer à son séminaire annuel et est représenté à notre colloque d'automne. Nos deux associations ont affirmé leur volonté de pérenniser et développer ce partenariat.

L'AJI, Gestion pour l'éducation, est un partenaire historique de notre association. Plusieurs collègues sont ou ont été administrateurs ou contributeurs pour les deux associations. Nos champs d'intervention sont complémentaires et de nombreux échanges enrichissent nos projets. Un groupe de travail conjoint, portant sur les GRETA, a été mis en place cette année.

Tous les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des partenaires qui, par leur soutien moral et/ou financier et leur participation aux différentes actions proposées renforcent le professionnalisme, le dynamisme et la visibilité de notre association.

Le bilan des activités réalisées

Les webinaires

Cette année, Espac'EPLÉ a continué à développer et diversifier ses actions de formation et d'accompagnement. Face aux défis posés les évolutions technologiques et réglementaire, nous avons organisé 11 webinaires. Le nombre d'inscrits (entre 300 et 400 pour chaque webinaire) et les retours positifs des participants témoignent de la pertinence et de la qualité des contenus proposés, ainsi que de l'expertise des intervenants.

- Webinaire n°1 : Préparer son groupement comptable à la bascule sous Op@le 13 octobre 2023 – Isabelle Chambrier et Sylvie Ménard
- Webinaire n°2 : Contrôles de la comptabilité sous Op@le - Isabelle Chambrier et Jean-Marie Collomb
- Webinaire n°3 : Op@le "V6 derniers préparatifs" – Françoise Naas et Nicolas Bossier
- Webinaire n°4 : Ergonomie et raccourcis sous Op@le – Maxime Burgeot
- Webinaire n°5 : Op@le "L'annexe du compte financier" – Nicolas Chambrial
- Webinaire n°6 : Questions des adhérents Espac'EPLÉ sur Op@le – Claire-Marie Gontard, Françoise Naas, Nicolas Bossier et Maxime Burgeot
- Webinaire n°7 : Régisseurs, mandataires et fonctionnement dans Op@le - Isabelle Chambrier, Françoise Naas et Vincent Petitgenay
- Webinaire n°8 : Les bourses sous Op@le – Françoise Naas et Isabelle Chambrier

espac'epile

- Webinaire n°9 : Les immobilisations dans Op@le – Jean-Marie Collomb et Sébastien Bachellerie
- Webinaire n°10 : Op@le V8 – Christine Rousset, Nicolas Bossier et Maxime Burgeot
- Webinaire n°11 : Comptabilité et documents comptables – Frédéric Aubin et Nathalie Merle

Les partenariats et audiences

Le développement des partenariats a été une priorité cette année. Nous avons consolidé nos relations avec les services institutionnels et les autres associations. Ces partenariats ont permis de mettre en place des groupes de travail et d'enrichir nos réflexions.

En 2023-2024, Espac'EPLÉ a intensifié son rôle auprès des instances décisionnelles. Nous avons été particulièrement actifs dans le dialogue social, en participant à des consultations et en exprimant la voix des EPLE sur des sujets sensibles (Op@le, évolution de la réglementation, des métiers...)

L'année 2023-2024 a été jalonnée de nombreuses rencontres :

- La DAF en février
- La DGRH en mai
- L'AMF pour la signature de la convention de partenariat et des échanges réguliers sur les dossiers en cours
- L'AEFE en mars pour poser les bases du partenariat à venir
- L'IH2EF en juin pour présenter un projet de parcours de formation à destination des agents comptables et fondés de pouvoir
- L'AJI dans le cadre d'échanges sur les projets en cours, les webinaires Op@le et d'un groupe de travail sur les Greta.
- L'AACUE, l'ACCP, l'AAC lors des assemblées générales de ces associations auxquelles les représentants d'Espace'EPLÉ sont systématiquement invités

Les délégations académiques

La vie associative d'Espace'EPLÉ a été marquée par une forte mobilisation des adhérents. Plusieurs rencontres académiques ont permis de renforcer les liens entre les membres et de partager des pratiques et des expériences enrichissantes. La participation aux forums et aux réseaux sociaux (LinkedIn) de l'association a également augmenté, témoignant d'une dynamique collective positive.

Les délégués académiques et les membres du comité exécutif ont tenu 4 conseils d'administration.

Les publications

Plusieurs articles portant sur des questions juridiques ou abordant nos pratiques professionnelles ont été publiés. Une tribune « Espace'libre » a été ouverte sur le site pour

permettre aux collègues qui le souhaitent d'exprimer leur point de vue (dans le respect de la déontologie et des personnes).

Nous avons ainsi réussi à produire une publication par mois.

- . 29/09/2023 : Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2023
- . 15/12/2023 : RGP, what else ?
- . 16/01/2024 : De la question des bourses nationales sous Op@le et du respect du droit.
- . 07/02/2024 : Op@le : ressources et supports.
- . 01/03/2024 : Commentaires sur l'arrêté du 18 décembre 2023 relatif à la procédure de prise en charge du déficit d'un agent comptable.
- . 11/03/2024 : Commentaires de l'arrêté du 19 décembre 2023 relatif aux modalités de mise en œuvre de la procédure de signalement.
- . 20/05/2024 : Les intervenants extérieurs dans les EPLE.
- . 17/06/2024 : Op@le V8, des outils pour l'agent comptable.

Les réalisations

Le conseil d'administration a décidé de la refonte complète du site internet de l'association. Le site historique créé et maintenu par Etienne André fait place à un nouveau site intégrant une banque de partage et des espaces réservés aux adhérents. Le nouveau site, présenté à l'assemblée générale du 18/09/2024 sera opérationnelle dès le lendemain du colloque.

Une page LinkedIn a été créée et compte déjà 600 abonnés.

Les bénévoles

Sans bénévoles actifs, difficile d'avoir une association vivante.

Un immense merci à nos nombreux collègues bénévoles qui ont animé les webinaires, rédigé des articles, alimenté et maintenu notre site internet, organisé les rencontres académiques, participé aux groupes de travail. Tous ceux qui, convaincus de la nécessaire présence et importance de notre association, ont contribué par leur engagement et leur disponibilité à la réalisation de toutes nos actions.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez rejoindre les équipes, plus nous serons nombreux et plus nous pourrons développer l'entraide et la solidarité.

Le rapport de gestion financière

Le bilan présenté par Christophe Tricot, trésorier de l'association est joint en annexe.

S'agissant d'une comptabilité de caisse, le résultat excédentaire est dû à l'encaissement des participations financières aux colloques de septembre alors que les dépenses seront décaissées sur les mois de septembre et octobre 2024. C'est pourquoi nous avons ajouté les engagements financiers en cours de l'association.

Perspectives pour 2024-2025

Nous abordons l'année à venir avec optimisme et détermination. Nos priorités seront de poursuivre nos actions d'accompagnement, de renforcer et faire vivre nos partenariats et de développer des outils du quotidien.

Notre feuille de route pour 2024-2025 est la suivante :

Les activités d'Espace'EPLE

- . Les webinaires
- . Banque de compétences

Les groupes de travail

- . Modernisation de la réglementation
- . Fiches de procédure et de contrôle Op@le à auditer et valider
- . GT agents comptables de Greta et de GIP FCIP
- . GT Fondés de pouvoir
- . GT sur les pièces justificatives des titres de recettes
- . Poursuite des GT sur l'analyse financière et ERASMUS+
- . Création d'un GT sur l'intelligence artificielle
- . Construction de MOOC comptables
- . Diagnostic partagé

Projet dans les délégations académiques

- . Les cafés de l'Espace
- . Espac'Secours
- . Ateliers de mise à jour de la comptabilité patrimoniale

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres, partenaires, et bénévoles de notre association Espace'EPLE pour leur engagement et leur soutien tout au long de l'année 2023-2024. Ensemble, nous avons relevé de nombreux défis, et je suis convaincue que nous saurons continuer sur cette voie pour le bénéfice de nos métiers et des collègues.



Nathalie Merle

Présidente d'Espace'EPLE

ESPAC'EPLÉ Bilan financier 2023/2024

Trésorerie au 01/09/2023	36 392,34 €
Trésorerie au 31/08/2024	39 961,74 €

soit un résultat excédentaire de **3 569,40 €**

		sept	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	total	Engagements au 31/08
DEPENSES	frais délégations													- €	- €
	réception COMEX / CA								346,96 €			327,21 €		674,17 €	1 440,00 €
	budget AG	1 334,72 €	419,50 €	4 675,50 €										6 429,72 €	22 262,00 €
	frais de mission				162,00 €		202,10 €	250,85 €	159,00 €			1 172,41 €		1 946,36 €	- €
	frais bancaires	7,30 €	7,30 €	7,30 €	7,30 €	21,83 €	7,30 €	7,30 €	7,30 €	7,30 €	7,30 €	39,30 €	14,67 €	134,20 €	- €
	assurance													- €	- €
	frais postaux													- €	- €
	frais site internet			2 384,00 €	360,00 €	1 000,00 €					2 788,00 €			6 532,00 €	2 468,00 €
	asso connect	20,00 €	20,00 €	20,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	740,00 €		32,00 €	982,00 €	
total	1 362,02 €	446,80 €	7 086,80 €	559,30 €	1 051,83 €	239,40 €	288,15 €	543,26 €	3 535,30 €	39,30 €	1 546,29 €	- €	16 698,45 €	26 170,00 €	

		sept	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	total	Produits à recevoir
RECETTES	adhésions	25,00 €	4 026,00 €		2 978,00 €		927,20 €	25,00 €		951,10 €				8 932,30 €	
	versements										300,00 €			300,00 €	
	inscriptions colloque											11 035,55 €		11 035,55 €	4 964,45 €
	Participation AMF														6 000,00 €
total	25,00 €	4 026,00 €	- €	2 978,00 €	- €	927,20 €	25,00 €	- €	951,10 €	300,00 €	11 035,55 €	- €	20 267,85 €	4 964,45 €	

Trésorerie de fin de mois | 35 055,32 € | 38 634,52 € | 31 547,72 € | 33 966,42 € | 32 914,59 € | 33 602,39 € | 33 339,24 € | 32 795,98 € | 30 211,78 € | 30 472,48 € | 39 961,74 € | 39 961,74 €

Le trésorier,


Christophe Apicot